aussi on le reproduit par graines ; mais celles-ci doivent être fraîches, car elles perdent rapidement leur faculté germinative. Le semis se fait en pépinière et on met en place un an après, c'est-à-dire lorsque les plantes ont de trente à quarante centimètre de hauteur.

C'est vers l'âge de quatre à six ans, suivant les contrées, qu'on commence à récolter les clous de girofle. On cueille au moyen d'échelles, lorsque les boutons sont rouges, c'est-à-dire bien avant que les corolles soient ouvertes. Cette récolte dure plusieurs mois parce que les fleurs se montrent successivement.

Une fois cueillis, on laisse sécher les clous de girofle au soleil et, par la dessication, ils acquièrent la coloration brune qu'on leur connaît.

La production d'un giroflier oscille entre 4½ lbs et 9 lbs et une livre contient environ 4600 clous de girofle secs ; la perte au séchage est d'environ 60 pour 100.

Ces clous ont une odeur agréable, une saveur forte et piquante ; ils renferment une huile essentielle, ou essence de girofle dans la proportion de 15 à 25 p. 100.

Dans le commerce, on distingue les clous de girofle, suivant leur provenance, sous les noms de Genany, Amboine, Bancoulen, Zanzibar, etc. Ceux qui proviennent de Bourbon et de Cayenne ont des dimensions moindres et contiennent moins d'huile essentielle.

L'après Trommsdorff, la composition moyenne des clous de giofle serait la suivante :

Huile essentielle.....	18
Matière astringente.....	17
Gomme.....	13
Résine	6
Cellulose	28
Eau.....	18
	100

Le clou de girofle est une des épices les plus communément employées.

En thérapeutique, disent MM. Dujardin-Beaumetz et Egasse, c'est un stimulant diffusible, et l'essence est employée contre la carie dentaire, pour cautériser la pulpe, en ayant soin de n'en pas laisser tomber sur la muqueuse, qui serait excoriée. Mélangée à l'axonge, à la vaseline, à la glycérine, elle peut rendre des services en frictions dans les douleurs rhumatismales, la parésie des membres. Le girofle entre dans la composition du laudanum de Sydenham et de plusieurs autres médicaments.

A. LARBALÉTRIER.

L'AGRICULTURE COLLECTIVE

Sous ce titre, M. Sabatier commence dans le *Matin*, une série d'articles appelés à retenir, croyons nous, soigneusement l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre agriculture.

La France rurale, dit M. Sabatier, se dépeuple au profit des villes. L'inquiétant phénomène date de loin. Dès 1860, sous la pression de l'opinion publique alarmée, une première grande enquête fut ordonnée. Les commissions constatèrent, dans de volumineux rapports, que l'agriculture manquait de bras, et qu'elle était vouée à une décadence inévitable si les pouvoirs publics n'y apportait remède.

Et d'année en année, le mal empira, jusqu'à la guerre.

Depuis la guerre, qui décima également la jeune population des champs et la population des villes, le mouvement d'émigration est allé sans cesse croissant. D'un recensement à l'autre, tous les cinq ans, les campagnes s'appauvrissent d'un demi-million de jeunes gens des deux sexes qui s'encombrent dans le prolétariat pléthorique des grandes agglomérations urbaines, ajoutent leur concurrence à la concurrence mutuelle que les travailleurs se font entre eux, ne se marient pas ou se marient peu, en raison de la cherté progressive de la vie de famille.

Dans les villes, la domesticité de labourgeoisie, les métiers inférieurs, la main-d'œuvre industrielle se recrutent parmi la population agricole. C'est à la même source que puisent les grandes administrations, notamment celles des postes et des chemins de fer, pour l'immense personnel de petits salariés.

L'agriculture fournit de travail leurs presque toutes les branches de l'activité sociale. Elle n'en reçoit d'aucun côté. De toutes part on lui emprunte. Et on ne lui rend rien.

Les conséquences de la dépopulation des campagnes sont diverses et de plus en plus graves : dégénérescence de la race par les vices des encombrements excessifs dans les villes, par la prostitution, par l'alcoolisme ; natalité rarefiée ; fermentations socialistes parmi ces foules des gagne-petit de la société qu'oppressent la dureté du pain quotidien et l'incertitude du pain du lendemaiu; crises endémiques du travail, grèves incessantes ; agriculture languissante, dépréciation de la valeur du sol — 35 p. c. de baisse depuis 1875. Cr, la valeur du sol, dans un graud pays, est le véritable étalon de la richesse publique.

Quant aux causes elle mêmes de la dépopulation des campagnes, les économistes et les agronomes les dénoncent à l'envi, mais ils négligent la principale, je vais dire l'unique : la condition précaire du prolétaire rural.

Son salaire est modique, et l'agriculture ne lui fournit qu'un travail irrégulier. Elle ne l'occupe ni l'hiver, ni les jours de mauvais temps, ni les jours de fêtes. C'est un chômage de cinq à six mois.

Est-il étonnant qu'il regarde du côté de la ville prochaine où l'ouvrier, lui dit-on, travaille tous les jours et goûte à tous les plaisirs dont à la campagne il est sevré ? Tant d'autres y sont allés qui n'en reviennent pas, preuve qu'ils s'y trouvent bien !

Mais qu'il s'offre une place vacante de cantonnier ou de garde-champêtre les candidats affluent. Ce n'est pas l'heureux élu qui regrettera de demeurer attaché au sol natal ni qui enviera la vie libre et les jouissances de l'ouvrier des villes. Pourtant le salaire est dérisoire ; mais il est régulier. Qu'il pleuve ou qu'il vente, le mandat arrive à la fin du mois. On sait sur quoi compter sûrement, et l'on règle sa vie en ocnséquence.

Si l'Etat pouvait offrir une place de cantonnier de 50 francs par mois, avec une petite pension après une carrière de vingt-cinq ans, à tous les prolétaires ruraux, pas un ne voudrait quitter l'ombre de son clocher. Et tous ces jeunes hommes auraient leur foyer, se marieraient, feraient famille, car on vit de peu à la campagne, sans besoins artificiels et les petites gens ne craignent pas d'avoir trop d'enfants.

Certaines de trouver à se marier au village, les jeunes filles ne s'en iraient pas "se mettre en condition" et courir les aventures dans les villes; elles se prépareraient sur place aux devoirs de futures maîtresses de maison et de mères de famille, vocation naturelle et ambition exclusive de toutes les filles.

Mais ce n'est pas de l'Etat qu'il faut attendre la réalisation de cet idéal.